ACADÉMIE DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Collège CACAULT
Route de Gorges
B.P. 29608
44196 CLISSON cedex
Tél : 02 40 54 02 04
ce.0440008v@ac-nantes.fr

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 2**
**Mardi 18 octobre 2022**

**Membres présents** : 19 (M. Levrard, L. Guilbert, O. Abah ; J.M. Juret ; B. Gaildry, P.Y. Schott, M. Landreau, I. Le Roux, C.Lino, C. Quersin, S. Chéory, C. Bonhomme, S. Riberot Proust, C. Dudek, M. Thominet, N. Viot, N. Coulibaly, E. Persehaie, Anissa Maoulida)

**Membres excusés :** 4 (K. Fouquet, B. Mahieu, P. Bretaudeau et P. Dubernet)

**Membres absents :** 7 à l'ouverture de la séance

**Nombre de membres du conseil d'administration : 28**
**Nombre de membres présents : 19 (20 à 18h15 Anne. Maoulida, 21 à 18h16 F. Guillot)**
**Quorum : 15**

## Présentation de l'ordre du jour

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2022
3. Composition des commissions
4. D.O. (décision de l'ordonnateur) et D.B.M. (décision budgétaire modificative), don FSE pour le voyage dans la Somme
5. Tarifs 2023
6. Répartition des I.M.P. (Indemnités pour Mission Particulière)
7. Autoévaluation, enquête climat scolaire et projet d'établissement
8. Questions diverses

## 1 - Désignation du secrétaire de séance

Les parents d'élèves seront en charge du compte-rendu du C.A. (membres de droit la prochaine fois).

## 2 - Approbation du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2022

Monsieur le Président demande s'il y a des remarques ou des observations relatives à ce procès-verbal.

| | | |
|---|---|---|
| Pour : 19 | Contre : 0 | Abstentions : 0 |

Vote : Le P.V. du C.A. du 29/09/2022 est adopté.

**3 – <u>Composition des commissions</u>**

Lecture des différents participants aux commissions (voir listes jointes).

| | | |
|---|---|---|
| Pour : 19 | Contre : 0 | Abstentions : 0 |

**4 – A - <u>D.O. (décision de l'ordonnateur) et D.B.M. (décision budgétaire modificative) pour information</u>**

Les D.O. n° 7 à 10 concernent des ajustements de crédits, des ouvertures de lignes budgétaires et la rectification de la D.B.M. 12.
La D.B.M. 12 ouvre des crédits pour 932 € (table P.M.R. par le Département) et pour 19 000€ (voyage à Rome).

**<u>4 – B - Modifications pour le voyage à ROME</u>**

- Parole est donnée à Mme Quersin décrivant l'augmentation des tarifs (avion), raison pour laquelle le voyage n'a pas pu être organisé aux dates prévues. Celles-ci sont donc modifiées pour respecter le budget, et notamment la somme déjà élevée demandée aux parents (400 €). Cela permet d'éviter un surcoût de 70 € / personne. Le voyage se déroulera donc **du 06 février au 10 février 2023**.
- M. Levrard salue publiquement l'implication des enseignants responsables de ce voyage et la réactivité des services de gestion. Sans cette conjonction d'efforts, ce voyage, qui est le premier à l'international depuis la crise liée à la Covid, n'aurait pu se réaliser.
- La dernière échéance de paiement de 50 € prévue le 02/02/23 est **avancée au 05/01/23.**

| | | |
|---|---|---|
| Pour : 21 | Contre : 0 | Abstentions : 0 |

**4 – C - Don**

Don de 500€ du FSE pour le voyage dans la Somme. M. Juret, trésorier, précise que la Covid ayant généré une absence de dépenses, un effort particulier peut être consenti cette année.

| | | |
|---|---|---|
| Pour : 21 | Contre : 0 | Abstentions : 0 |

**5 – <u>Tarifs 2023</u>**

Préambule : augmentation forte du coût des énergies. Le conseil départemental a procédé au renouvellement du marché public dont nous bénéficions depuis 3 ans. Les prix ont fortement évolué : prix du gaz **x 5** et prix de l'électricité **x 3**.
Il est clair que nous devons réfléchir aux mesures d'économies possibles, et que le projet de budget intégrera les effets de cette nouvelle conjoncture économique.
M. Guillot, représentant du conseil départemental, précise que le soutien du département, en tant que de besoin, sera réel.

Concernant la restauration, le conseil départemental estime à environ 10 % l'augmentation du coûts des denrées alimentaires.
Toutefois, dans la lignée des années précédentes, et grâce à une saine gestion des achats, il est proposé des augmentations maîtrisées.

Forfait repas → augmentation de 5 centimes (1,52 % d'augmentation) pour les élèves demi-pensionnaires, 10 centimes pour les commensaux < 375 (+2,99 %), et 20 centimes pour les commensaux > 375 (+ 4,17 %).
Le budget 2023 se basera sur 142 jours de fonctionnement de la demi-pension. Les 57 jours de septembre-décembre seront à confirmer, le calendrier 2023-2024 n'étant pas paru à ce jour.
Pas d'augmentation des coûts de remplacement des équipements divers (carte Turboself, masque, clé, manuel, etc). Un état des tarifs 2023 est joint.

| | | |
|---|---|---|
| Pour : 21 | Contre : 0 | Abstentions : 0 |

**6 – <u>Répartition des I.M.P.</u>**

Ces indemnités reconnaissent l'investissement particulier de certains enseignants, que cela soit pour des missions statutaires ou décidées en concertation avec la communauté.

Proposition de M. Levrard, nouvellement nommé, de reconduire ce qui se faisait auparavant. (à noter : D.A.M.A. → D.P.A. pour Dispositif Parcours Avenir).

Le conseil pédagogique du 13 octobre avait émis un avis favorable

| | | |
|---|---|---|
| Pour : 21 | Contre : 0 | Abstentions : 0 |

**7 – <u>Autoévaluation, enquête climat scolaire et projet d'établissement</u>**

Le projet d'établissement, arrivé à échéance, doit être réécrit. Volonté forte de M. Levrard de le faire en concertation (déjà mentionné en conseil pédagogique).

Depuis la loi sur l'Ecole de la confiance de mars 2019 les établissements publics d'enseignement doivent s'autoévaluer dans 4 grands domaines :

- Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement
- La vie et le bien-être de l'élève et le climat scolaire
- Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement
- L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial

M. Levrard précise avoir également déclenché une enquête de climat scolaire (du 21 novembre au 2 décembre 2022) afin d'alimenter le débat pour l'écriture du futur projet d'établissement. Cette enquête repose sur des questionnaires dématérialisés, différents, en direction des parents, des personnels et des élèves.

Objectif à la fin de l'année scolaire : présentation d'un projet d'établissement (valable pour les 4 prochaines années) au dernier C.A. sur la base de l'ensemble des travaux menés (auto-évaluation, enquête de climat scolaire). 3 ou 4 axes stratégiques à construire.

Pas de vote.

**8 – <u>Questions diverses</u>**

Questions des parents d'élèves :

Point sur les travaux de rénovation/agrandissement du collège.

Nous nous acheminons vers 2 années de travaux à partir de juillet 2023, la livraison étant prévue en automne 2025. Capacité d'accueil inchangée pour 800 élèves.

M. Levrard précise que le collège amorce une décroissance de ses effectifs pour les années à venir.

Une communication des services du département sera réalisée au C.A. de février 2023.

Phasage :

- Phase 1 : Construction du nouveau bâtiment
- Phase 2 : Réhabilitation du bâtiment A
- Phase 3 : Construction du nouveau hall de jonction entre les nouveaux bâtiments, destruction du bâtiment B

Cour paysagée, centrale photovoltaïque sur les toits, chaudière bois à granulés.

La base « Vie du chantier », prévue pour être située sur le parking intérieur du collège, supprimera, de fait, celui-ci.

La consultation pour les marchés publics sera ouverte en janvier 2023.

Présentation détaillée du plan de masse.

Il est à noter qu'en parallèle sera reconstruit le gymnase. Une vigilance particulière devra être accordée aux interactions possibles entre les chantiers pouvant impacter la sécurité des flux d'élèves et de personnels.

Question des élèves :

Y aura-t-il un bal de fin d'année ? M. Levrard est très réservé sur la question. Reste à voir le sentiment de la communauté : il faudra en discuter collectivement.

Exemple : après-midi banalisée (cf. année précédente).

Le conseil d'administration est clos à 19h22.

| | |
|---|---|
| Signature du Chef d'Etablissement<br>Marc Levrard | Signature du Secrétaire de séance<br>Christophe Dudek |